

Mémoire citoyen – Projet éolien aux Îles-de-la-Madeleine

Roland Bouffard – Résident des Îles-de-la-Madeleine
Ancien technicien en automatisme – Hydro-Québec (35 ans)

1. Introduction – Position et crédibilité (2 min)

Je prends la parole aujourd’hui à titre de résident des Îles-de-la-Madeleine et en m’appuyant sur 35 années d’expérience comme technicien en automatisme chez Hydro-Québec.

Je suis **en faveur du projet éolien**, sous certaines conditions de rigueur technique, de transparence et d’acceptabilité sociale.

Mon appui repose sur une lecture pragmatique du contexte énergétique insulaire et des options réellement disponibles.

2. Compréhension du projet et du contexte énergétique (3 min)

Le projet vise l’ajout d’environ **17 MW** de capacité éolienne aux **8 MW déjà installés**, portant la puissance éolienne totale à environ 25 MW.

Contexte énergétique des Îles

Les Îles-de-la-Madeleine ne sont pas raccordées au réseau principal d’Hydro-Québec. La production d’électricité repose principalement sur une centrale thermique alimentée au diesel lourd, dont la consommation annuelle est d’environ 50 millions de litres de carburant.

Options envisagées

Raccordement par câble sous-marin

Selon les informations publiques d’Hydro-Québec, le raccordement des Îles par câble sous-marin représenterait un investissement de **plusieurs milliards de dollars** pour une population d’environ 12 000 habitants.

Bien que cette option soit techniquement attrayante, son ampleur financière, rapportée à la taille du territoire et de la population, soulève des enjeux évidents de viabilité économique dans le contexte actuel.

Énergie solaire

Le solaire constitue une source complémentaire intéressante. Toutefois :

- production nulle la nuit ;
- rendement réduit en hiver en raison de la faible luminosité ;
- variabilité importante nécessitant du stockage.

À l'heure actuelle, l'éolien demeure la seule source renouvelable d'envergure immédiatement mobilisable à l'échelle locale.

3. Raisons principales de l'appui (5–6 min)

✓ Argument 1 – Sécurité énergétique et résilience

La nouvelle centrale thermique est évaluée à environ 80 MW.

L'ajout d'environ 25 MW éoliens :

- réduit la dépendance au diesel ;
- diminue les heures de fonctionnement des moteurs thermiques ;
- prolonge leur durée de vie ;
- améliore la marge de manœuvre pour la transition énergétique.

Dans un réseau isolé, la diversification des sources constitue un levier structurant de sécurité énergétique.

✓ Argument 2 – Retombées locales

Le projet génère :

- des revenus pour la municipalité ;
- de l'activité économique locale ;
- des emplois directs et indirects ;
- le développement d'une expertise technique aux Îles.

Dans un territoire insulaire, la création de valeur locale représente un facteur important de développement.

✓ **Argument 3 – Contribution mesurable à la réduction des GES**

Le projet prévoit une réduction d'environ **30 000 tonnes de carburant par année**.

À titre comparatif, et sur la base d'une estimation personnelle simplifiée visant à illustrer un ordre de grandeur :

- une famille moyenne consomme environ 2 400 litres de carburant par an ;
- cela représente approximativement 2 tonnes de carburant ;
- multiplié par environ 4 000 familles, cela correspond à près de 24 000 tonnes.

Ce calcul constitue **une approximation indicative**, destinée à situer l'ampleur de la réduction anticipée.

Même en tenant compte des marges d'erreur inhérentes à ce type d'exercice simplifié, l'économie annuelle projetée demeure du même ordre de grandeur que la consommation annuelle du parc automobile des Îles.

À l'échelle locale, l'impact climatique demeure significatif.

4. Conditions de réussite et points de vigilance (3–4 min)

Mon appui repose sur la mise en place de mesures claires de suivi, de transparence et de démonstration technique.

Acceptabilité sociale réelle

- Communication continue et accessible ;
- Information vulgarisée et compréhensible ;
- Accès public aux données pertinentes.

Protection des paysages et de la biodiversité

- Études rigoureuses et indépendantes ;
- Mesures d'atténuation vérifiables ;
- Suivi environnemental documenté.

Bruit et impacts cumulés

- Surveillance des basses fréquences ;
- Publication des données de mesure ;
- Analyse des impacts cumulés à long terme.

Gouvernance et reddition de comptes

- Comité de suivi citoyen ;
 - Indicateurs publics de performance énergétique et environnementale ;
 - Engagement écrit du promoteur ;
 - Mécanisme de plainte simple et accessible.
-

Questions structurantes

1. Questions structurantes Les objectifs environnementaux et économiques des deux éoliennes déjà en service ont-ils été atteints ?
 2. En cas d'écart, des indicateurs correctifs et des échéanciers ont-ils été mis en place ?
 3. Peut-on présenter ces résultats de manière simplifiée afin d'informer adéquatement la population ?
 4. Ces objectifs et leurs résultats constituent-ils un outil transférable au nouveau projet des quatre éoliennes additionnelles ?
 - Autrement dit, la performance du projet initial peut-elle être considérée comme garante du nouveau projet ?
 - Si oui, selon quels paramètres ou dans quelles limites ?
 5. L'intégration d'une part importante d'éolien dans un réseau isolé nécessite du stockage par batteries pour assurer la stabilité :
 - S'agit-il d'une première pour Hydro-Québec dans un contexte comparable ?
 - Quel est l'investissement anticipé ?
 - Quels sont les risques techniques associés ?
 6. La ligne 778 – 69 kV est-elle dimensionnée de façon optimale pour absorber la nouvelle capacité de production ?
 7. Le retrait du fil de garde a-t-il fait l'objet d'une analyse technique démontrant que le niveau de protection demeure adéquat ?
-

5. Recommandations au BAPE (2 min)

1. Exiger la publication annuelle d'indicateurs de performance énergétique et environnementale.
2. Mettre en place un comité de suivi citoyen indépendant.

3. Rendre public un bilan détaillé et vulgarisé des performances des éoliennes existantes.
 4. Assurer un mécanisme formel de reddition de comptes accessible à la population.
-

6. Conclusion (1 min)

J'appuie le projet en fonction des conditions et des préoccupations exprimées.

Tout projet énergétique comporte des impacts environnementaux. Il s'agit toujours d'un équilibre entre bénéfices collectifs et contraintes locales.

Le statu quo — soit la dépendance continue au diesel — n'est pas sans conséquences environnementales, climatiques et financières.

Les Îles-de-la-Madeleine sont directement exposées aux effets des changements climatiques. La question est donc la suivante :

Souhaitons-nous contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, ou transférer cette responsabilité ailleurs tout en subissant nous-mêmes les impacts ?

Mon appui est réfléchi, conditionnel et orienté vers un projet mieux encadré et transparent.